



Avis n°21-28023

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur [https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:"21-28023"](https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:)

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **67**

Annonce No **21-28023**

Travaux

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Collectivité européenne d'Alsace.

Correspondant : collectivité européenne d'alsace, direction de l'immobilier et des Moyens Généraux 1 place du quartier blanc 67964 Strasbourg Cedex 9 adresse internet : <http://www.alsace.eu>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://alsacemarchespublics.eu>.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : travaux de réfection de l'enrobé et de l'assainissement au Collège Jean de la Fontaine à Geispolsheim.

Type de marché de travaux : exécution.

CPV - Objet principal : 45233140.

Lieu d'exécution : collège Jean de la Fontaine - 1 rue du Collège, 67118 Geispolsheim.

Code NUTS : FRF1.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

travaux de réfection de l'enrobé et de l'assainissement au Collège Jean de la Fontaine à Geispolsheim.

Le délai d'exécution est fixé à 3 mois, période de préparation de 1 mois comprise, à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Prestations divisées en lots : non.

Cautionnement et garanties exigés : il est exigé une garantie à première demande en contrepartie de l'avance, sauf

Pour les organismes publics.

La garantie demandée en contrepartie du versement de l'avance couvrira la totalité de celle-ci.

Le pouvoir adjudicateur n'accepte pas qu'une caution personnelle et solidaire remplace la garantie à première demande.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : financement sur le budget annuel de la Collectivité européenne d'Alsace en ressources propres

Les prix sont fermes actualisables dans les conditions fixées dans le cahier des clauses administratives particulières.

- délai global de paiement : le délai de paiement est de 30 jours.

- comptable assignataire : M. Le Payeur de la Collectivité européenne d'Alsace.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : capacités techniques, financières et professionnelles.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix : 60 %;

- valeur technique : 40 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 21 avril 2021, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 150 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 21000027.

Renseignements complémentaires : conformément à la législation française, l'ouverture des plis n'est pas publique. La

Transmission des offres par voie Électronique est imposée. Les modalités de transmission électronique



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

des plis sont définies dans le règlement de la Consultation.

Les candidats devront obligatoirement procéder à une visite des lieux d'exécution du marché.

Ils pourront choisir l'une des deux dates proposées :

- le mercredi 7 avril 2021 à 9h

- le mardi 13 avril 2021 à 9h

Les candidats devront s'inscrire par mail aux adresses suivantes :

-M. Ludovic JENCK - ludovic.jenck@alsace.eu

-larbre ingenierie - bet68@larbre-ingenierie.fr

À l'issue de cette visite obligatoire, une attestation de passage sera délivrée aux candidats. Cette attestation devra nécessairement être jointe à l'offre.

Conformément aux dispositions de l'article L2112-2 du Code de la Commande Publique, cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social dont le détail est indiqué dans le C.C.A.P à hauteur de 115 heures.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18 mars 2021.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :

adresse internet : <http://alsacemarchespublics.eu>.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

adresse internet : <http://alsacemarchespublics.eu>.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Strasbourg (TA) 31 avenue de la Paix - bp1038f 67070 Strasbourg Cedex, tél. : 03-88-21-23-23, courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et s.) ; recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-Et-Garonne " dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées. Référé contractuel par toute personne ayant un intérêt à agir dans les 31 jours suivant la publication d'un avis d'attribution ou à défaut, dans les 6 mois suivant la notification du marché. Recours

Indemnitaire dans le délai de déchéance quadriennale, après demande préalable au pouvoir adjudicateur. Organe chargé des procédures de médiation en cas de différends ou litiges sur la passation des marchés : TA Strasbourg (article L.211-4 Code de justice administrative), cf. Adresse supra.